



COMMUNIQUE

Nos Fédérations soutiennent les personnels employés, cadres et praticiens-conseils, qui exigent le retrait du plan de « transformation » du Service du Contrôle Médical que le gouvernement et la CNAM entendent mettre en œuvre au printemps 2025 et qui ont participé nombreux à la puissante grève du 3 octobre dernier à l'appel de FO, la CGT et la CGC.

Avec eux, avec tous ceux qui se sont rassemblés devant la CNAM pendant le CSE central, avec tous ceux qui se sont réunis devant les Directions régionales, avec les Infirmières du Service Médical engagées dans la grève reconductible à partir du 7 octobre, nous disons :

RETRAIT pur et simple du plan ! Maintien du Service Médical !

Face à un Directeur de la CNAM droit dans ses bottes, nos Fédérations ont claqué la porte de l'Instance Nationale de Concertation de la branche Maladie du 4 octobre parce qu'elles refusent de voir liquider le Service Médical. Elles refusent cette offensive majeure contre les personnels. 7 200 agents qui seraient impactés sur tout le territoire national. Elles refusent ce que cette offensive implique quant à la destruction de la Sécurité sociale. En effet, fondre le Service Médical dans les Caisses Primaires d'Assurance Maladie, c'est mettre fin à son indépendance et au secret médical, c'est le soumettre à l'arbitraire, à la logique comptable et financière au détriment de la prise en compte de l'état de santé des assurés sociaux à l'occasion des avis rendus sur les protocoles ALD, les arrêts de travail, les maladies professionnelles, les accidents de travail, les invalidités et les retraites pour inaptitude. Il s'agit pour le gouvernement, à la recherche de 15 milliards d'économies sur les comptes de la Sécurité sociale dès 2025, de s'en prendre à la clé de voûte de cette dernière afin de réaliser dès maintenant les économies annoncées sur les Indemnités Journalières Maladie (600 millions d'euros) ou encore sur les Affections Longue Durée.

Nos Fédérations considèrent que le retrait de ce plan présenté par le Directeur de la CNAM comme celui de toute l'Assurance Maladie, n'est pas seulement l'affaire des agents du Service du Contrôle Médical, qu'elle n'est pas seulement l'affaire des Agents de la Sécurité Sociale, mais qu'elle est l'affaire de tous les assurés sociaux, notre affaire à tous pour préserver les fondements de la Sécurité Sociale !

Nos Fédérations soutiennent ce combat et apporteront leur concours à toutes les initiatives nécessaires pour obtenir gain de cause contre ce plan funeste.

Paris, le 9 octobre 2024